



SIMPLE ET SANS COMPLICATIONS

LE TRANSFERT DE VOTRE COMPTE À GESTION PRIVÉE MACQUARIE

Au sujet de Macquarie

Le Groupe Macquarie, fondé en Australie en 1969, a toujours visé une croissance incessante. Depuis 1992, cette société mondiale d'affaires bancaires et financières, de conseils, de placement et de gestion de fonds a enregistré des années successives de rentabilité et de croissance.

Gestion privée Macquarie propose aux investisseurs des solutions individuelles sur mesure, des services de recherche ayant remporté des prix et un point de vue mondial — c'est tout un monde d'opportunités pour bâtir votre patrimoine personnel.

Transférer, c'est simple

Le transfert de votre compte d'une société d'investissement à une autre n'est pas aussi compliqué que vous pourriez le croire. Dans la plupart des cas, ce transfert est pratiquement entièrement électronique : l'investisseur signe simplement un formulaire de transfert et une dizaine de jours plus tard, son portefeuille se trouve transféré à la nouvelle société. Ainsi, le transfert de votre compte à Gestion privée Macquarie ne vous demande que très peu d'efforts.

Le processus de transfert a pu être simplifié en raison des avancées technologiques dans les systèmes de garde de titres. En général, les investisseurs au Canada ne détiennent pas de certificats en papier représentant les actions et obligations où ils ont investi. Ces certificats existent maintenant pour la plupart sous forme électronique et sont détenus par la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS). Il s'agit d'un dépositaire fiable qui est réglementé à la fois par les provinces et le gouvernement fédéral.

Vu que c'est le principal dépositaire des titres négociés par les maisons de courtage, CDS est en mesure de faciliter des transferts assez rapides d'actifs de clients entre les différentes firmes. Le transfert d'une maison de courtage à une autre prend environ deux semaines, selon le genre de placements détenus dans le compte. La plupart des transferts sont exécutés électroniquement à l'aide d'un système de CDS appelé Notification en ligne – transfert de compte (NELTC).

Trois étapes de base pour transférer un compte :

1. Lire et signer un formulaire « Demande de transfert » fourni par votre conseiller en placements de Gestion privée Macquarie.

2. Gestion privée Macquarie se sert alors du système NELTC pour demander le transfert à votre ancienne société de placements.

3. Cette société répond à la demande de transfert dans un délai de 10 jours.

C'est aussi simple que cela.

Autres aspects

Si vous transférez un FERR, votre ancienne société est légalement obligée de vous verser le paiement minimum annuel de l'année en cours sur votre FERR avant de le transférer.

Si vous transférez un produit enregistré, tous les renseignements sur la valeur comptable (le coût) seront transmis à Gestion privée Macquarie. Mais ces renseignements ne sont pas transmis lors du transfert d'un compte non enregistré. Si vous désirez conserver ces données, prenez note des renseignements sur vos coûts originaux figurant dans votre relevé le plus récent et remettez-les à votre conseiller en placement de Gestion privée Macquarie, qui en prendra note pour usage futur.

Nous nous apprêtons à dépasser vos attentes

Nous ferons de notre mieux pour que le processus de transfert soit simple et sans complications mais nous comprenons aussi que vous pourriez avoir des questions ou des préoccupations sur certains aspects. Nous vous recommandons d'en discuter avec votre conseiller en placement de Gestion privée Macquarie.

Chez Gestion privée Macquarie, nous sommes fiers de faire passer le client en premier. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de collaborer avec vous et de vous présenter tout un monde d'opportunités pour bâtir votre patrimoine.

Pour en savoir plus sur nous, visitez www.macquarieprivatewealth.ca.